

Publié le 15 avril 2014

ONEM met de l'énergie en Basse Normandie

Ouest Normandie Energies Marines (ONEM) place l'innovation, la formation et le développement industriel au coeur d'une politique territoriale en faveur des énergies renouvelables. A l'origine de la création de la société, avec le département de la Manche et la Communauté urbaine de Cherbourg, la Région Basse Normandie devient l'un des chefs de file du développement des énergies marines renouvelables (EMR) dans l'hexagone.



C'est le développement d'une énergie du futur qui se prépare dans l'Ouest de la France. Le projet du parc éolien de Courseulles-sur-Mer (Basse Normandie) avait déjà fait partie, avec ceux de Fécamp et de Saint-Nazaire, des trois projets d'éolien maritime retenus par l'Etat à l'issue de l'appel d'offres lancé en juillet 2011, en vue de développer l'éolien en mer sur cinq zones au large des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Un deuxième appel d'offres, dont les résultats seront dévoilés au cours des prochaines semaines, va encore renforcer la dynamique. Il porte cette fois sur l'installation et l'exploitation de deux nouveaux champs éoliens au large du Tréport (Seine-Maritime) et des îles d'Yeu et de Noirmoutier (Vendée). « Il s'agit d'alimenter en énergie renouvelable pas moins de 1,6 million de personnes à l'horizon 2020 et d'accélérer le développement de la filière industrielle française de l'éolien en mer », explique François Piquet, directeur général d'[Ouest Normandie Energies Marines](#) (ONEM), Société publique locale chargée depuis 2012 de favoriser et d'organiser en Basse Normandie le développement des énergies marines renouvelables (EMR).

Une filière qui se structure

Avec ces deux nouveaux projets, des milliers d'emplois pourraient être créés pour les phases de conception, de

construction et d'exploitation d'équipements éoliens marins. Le travail d'ONEM, qui a contribué à la mise en place d'une filière EMR, permettra à la Basse Normandie de participer à ces deux projets à travers le travail industriel de PME locales.

Ouest Normandie Energies Marines est en effet devenue l'un des acteurs incontournables du développement de la filière des énergies océaniques en France. La Spl est sur tous les fronts pour rapprocher les différents acteurs de la filière, leur faire décrocher de nouveaux contrats, et favoriser des synergies, projets et implantation sur son territoire. Forte de son expertise, elle représente actuellement la Basse Normandie auprès de la Commission européenne, dans l'élaboration d'une feuille de route qui fixera des objectifs en matière de développement industriel des énergies marines renouvelables, ainsi qu'un calendrier de réalisation. L'objectif est aussi d'obtenir le soutien financier de l'Europe pour développer la recherche et l'innovation au niveau régional.

Autre évènement clé dans lequel ONEM s'est fortement impliquée : Thetis EMR, la Convention internationale des Energies Marines Renouvelables, installée cette année à la [Cité de la Mer](#) de Cherbourg (Manche), les 9 et 10 avril. « Tous les acteurs des EMR se sont retrouvés pour cette occasion, industriels, énergéticiens, grands donneurs d'ordre, PME, centres de recherche, institutionnels, écoles et universités », précise François Piquet. De nouvelles synergies en perspective pour la filière EMR de Basse Normandie.